



Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy

115, route de l'Église
Saint-Pierre-de-Lamy (Québec) G0L 4B0
T (418) 497-2447
admin@saintpierredelamy.ca

Extrait de procès-verbal

À une séance ordinaire tenue le 5 février 2024 à la salle du conseil située au sous-sol du 115, route de l'Église à Saint-Pierre-de-Lamy et à laquelle étaient présents :

La mairesse : Mme Francine Dubé
et les conseillers(ères) suivants :

Siège no 1: Éliane Gévry-Boucher	Siège no 4: Valérie Beaulieu
Siège no 2: Vacant	Siège no 5: Vincent Campeau-Gagnon
Siège no 3: Vacant	Siège no 6: Vacant

Tous formant quorum, sous la présidence de la mairesse, Mme Francine Dubé.
Wyviane Brousseau, Directrice Général & greffière-trésorière adjointe, est aussi présente.

24-020290

8.ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-007 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 05-2014 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

CONSIDÉRANT QU'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;
CONSIDÉRANT QUE la présidente d'assemblée a mentionné l'objet du règlement et sa portée ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Vincent Campeau-Gagnon, conseiller, appuyé à l'unanimité QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy adopte le Règlement 2023-007 modifiant le règlement 05-2014 lequel, en annexe, fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(Sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

Copie certifiée conforme au livre des délibérations.

Ce 8^e jour de février de l'an deux mille vingt-quatre (08-02-2024),


Wyviane Brousseau,
Directrice générale & greffière-trésorière adjointe

c.c. MRC de Témiscouata